



Communiqué

Pour diffusion immédiate

MORATOIRE SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION UNE SOLUTION TECHNIQUE TEMPORAIRE IDENTIFIÉE

La Prairie, le 14 décembre 2023 – Après plusieurs mois d'étude et de recherche, la Ville de La Prairie a identifié, à l'aide d'ingénieurs experts, une solution technique temporaire qui permettrait d'éviter les surverses d'eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent par temps sec. Rappelons que le risque que de telles surverses surviennent est à la base de la décision d'adopter le moratoire sur les projets de construction en vigueur depuis 2022.

La solution consiste en une modification de la géométrie du puits de chute à La Prairie, qui s'accompagnera d'une séparation d'une partie des réseaux unitaires.

Ainsi, la Ville est actuellement en discussion avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs afin que ce dernier analyse le dossier le plus rapidement possible.

« La Ville a bon espoir que son dossier sera analysé au début de l'année 2024. Une fois le projet approuvé et la solution technique mise en place, elle pourra envisager d'assouplir le moratoire dans l'attente d'une solution permanente, mais toujours en s'assurant de ne pas déverser d'eaux usées dans le fleuve par temps sec. Ces assouplissements permettront la réalisation de projets pour le bien commun et le développement de notre communauté », a déclaré le maire Frédéric Galantai.

Au cours des prochaines semaines, la Ville poursuivra ses discussions avec le ministère et procédera à la demande d'un certificat d'autorisation pour la réalisation des travaux.

Pour plus de détails concernant le moratoire sur les projets de construction, consultez le ville.LAPRAIRIE.qc.ca/moratoire.

À propos de La Prairie

Riche de plus de 350 ans d'histoire, La Prairie offre une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés. Dynamique grâce à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle mise sur un développement économique durable pour maintenir un niveau de taxation compétitif. Ses nombreux attraits touristiques, son site patrimonial, ses parcs de conservation, son marché public et sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont quelques-uns de ses atouts indéniables. Située en Montérégie, dans la MRC de Roussillon, La Prairie est une ville en plein essor, résolument tournée vers l'avenir, qui compte 26 460 résidents.

Source :

Service des communications

Ville de La Prairie | 450 444-6635 | communications@ville.laprairie.qc.ca